

Rapport d'expérience

Informations de bases	Auteur	myriam.christ@unifr.ch
	Type de mobilité	Choisissez votre type de mobilité.
	Quand	SA 2014 et SP 2015
	Voie d'études	BLaw
	Niveau pendant le séjour	Troisième année de BLaw
	Université choisie	Université Panthéon-Assas Paris II, France
Avant le séjour	Inscription	Immatriculation classique à l'Université de Fribourg, inscriptions en ligne sur le site de l'Université d'accueil
	Préparation	Echanges avec plusieurs étudiants ayant effectués le même programme
	Visa, autres formalités	Non, nationalité suisse
	Arrivée dans le pays d'accueil	Concernant mon inscription à Paris je n'ai que reçue une information erronée de la part de la coordinatrice de l'Université d'accueil ; une semaine d'introduction au droit français pour les étudiants étrangers. Cette semaine m'a beaucoup aidée à comprendre la méthodologie française et la façon d'enseigner le droit en France. Malheureusement les personnes présentes n'ont pas pu nous aider pour l'aspect administratif des études.
Sur place	Impressions générales du séjour	Bien que le début ne fut facile j'ai énormément appris non seulement au niveau académique mais encore au niveau personnel. L'organisation des études est très différente en F. En effet, les étudiants ont beaucoup moins de libertés. La présence aux travaux dirigés est contrôlée et l'absence est pénalisée (réduction de la note de TD). La grande majorité des professeurs ne publient pas de livres en lien direct avec leurs cours. Cela implique qu'il faut suivre tous les cours de façon très, très concentrée puisque le seul support pour les examens seront les notes prises en cours (ce qui est dommage, puisqu'on peut moins réfléchir pendant les cours). En tant que suisse, j'ai eu quelques mois à trouver mon propre rythme face à tant d'obligations. A partir du deuxième semestres les choses se sont arrangées. De plus j'ai eu l'occasion d'apprendre à connaître multiples aspects de la capitale française.
	Logement	Pendant le premier semestre j'ai logé dans le studio d'amis à mes parents, ensuite j'ai habité dans une colocation.

Coûts

Mis à part le loyer qui est bien plus élevé qu'à Fribourg, les coûts quotidiens sont du même ordre de grandeur qu'en Suisse

Université d'accueil :
Informations générales

Ca. 17'000 étudiants dont la plupart étudient le droit

Université d'accueil :
Informations académiques

Le choix des cours est plutôt restreint, c'est à dire que nous étions libres de choisir nos branches fondamentales (accompagnées de travaux dirigés) et nos branches complémentaires (notées qu'à la fin du semestre lors d'un examen écrit de 1.5h). Le contact avec les professeurs est possible mais pas très courant. Il existe un nombre incroyable d'associations de tous genres qui permettent de nouer des contacts. Toutefois il n'est pas très simple d'y entrer...

Pays d'accueil

Il est recommandable d'arriver à Paris un mois avant le début des cours afin d'avoir assez de temps pour les démarches administratives. Le contact avec les étudiants parisiens est difficile, arrivés en troisième année ils ont tous un cercle d'amis formés. Quelques Français des Provinces sont toutefois très ouverts, tout comme les étudiants étrangers (allemands, italiens, espagnols, irlandais, anglais etc).

Vie sociale, loisirs

Dans l'auditoire il est difficile de faire des connaissances, or il existe un nombre incroyable d'associations sportives, culturelles, économiques etc. et bien sûr aussi une association pour les étudiants Erasmus. Vu l'horaire soutenu, je n'ai malheureusement pas eu beaucoup de temps libre. Le plus souvent, je me suis pris un soir par semaine pour assister à une manifestation culturelle quelconque.

Informations supplémentaires

Photos

(vous pouvez télécharger ici des photos si vous le souhaitez)



--	--

Commentaires, remarques

J'aimerais souligner qu'il faudrait soutenir l'association franco-suisse à Paris. Cette association souffre de la fluctuation des étudiants et du fait que les étudiants n'aient que très peu de temps libre pour se lancer dans un engagement associatif de longue durée. C'est la raison pour laquelle je propose de donner le droit à l'Université de Fribourg de communiquer les coordonnées des nouveaux étudiants à l'association (les étudiants pourraient, dans le formulaire d'inscription, autoriser la Faculté de le faire). Ainsi, l'association pourrait prendre contact avec les „nouveaux“ et leur transmettre toutes les informations nécessaires à un bon déroulement de l'échange.
L'individualisme est très fort à Paris II. Il me semble donc important que les étudiants fribourgeois aient une ou deux personnes de confiance qui soient en mesure de les aider.